



Déclaration préalable CSAL
(Comité Social d'Administration Local)

Monsieur le directeur,

Messieurs et Mesdames les membres du CSAL,

La CFDT souhaite, une nouvelle fois à l'occasion de ce CSAL, aborder le partage d'information. En effet, nous sollicitons régulièrement la transmission des listes d'agents promouvables. À ce jour, nous observons l'absence de réponse de l'administration sur ce sujet et sur d'autres thèmes, ainsi que les délais de transmission des documents pour les instances.

Cet état de fait entraîne malheureusement des conséquences : dans le cadre des promotions de C3 requalifiés, au moins deux chefs d'équipe ont été oubliés. Nous nous inquiétons donc sur les suites à donner et sur les mesures correctives envisagées.

Concernant le point 2 pour avis, après consultation des agents locaux concernés, ceux-ci soutaient déménager dès septembre 2025, alors que l'administration annonce désormais une échéance de mars 2026. Ce décalage important nécessite des explications complémentaires.

Lors du dernier CSAL de novembre, il a été annoncé que les différents achats étaient sur le point d'être finalisés. Cependant, il a été mentionné en réponse des questions CFDT du 3 octobre que l'acquisition d'un futur CMI serait réalisée sur la base d'un matériel robuste, adapté aux enjeux du linéaire, et que les justificatifs du choix ainsi que les modalités d'aménagement feraient l'objet d'échanges dans le cadre du dialogue social local. Force est de constater que ces échanges n'ont toujours pas eu lieu.

Enfin, dans le cadre de la modernisation, l'UTI VDLS a procédé à l'achat de deux distributeurs de télécommandes, alors même que l'itinéraire n'est automatisé qu'à une seule extrémité. Un seul distributeur aurait donc suffi.

La CFDT regrette qu'un minimum de bon sens n'ait pas permis d'éviter une dépense inutile de plusieurs dizaines de milliers d'euros, particulièrement dans une période où la maîtrise budgétaire est indispensable.

La CFDT attire l'attention sur les contrats CDD transition. Comme déjà souligné il y a deux ans, un premier contrat arrive à terme fin décembre 2025. Les mesures annoncées à l'époque, notamment la mise en place de formations durant la dernière année du contrat, n'ont pas été mises en place. Pire encore, l'encadrement de l'UTI l'a convoqué pour lui signifier que le service n'avait plus besoin de ces compétences.

Le point 2 pour information, la CFDT en lisant les documents des effectifs 2025 à 2029 et 2030 à 2034 constate des incohérences entre les chiffres affichés et l'organigramme de la DTCB au 31/12/2025.

Quid pour les estimatifs des prochaines années.

La CFDT attire l'attention de tous les membres, sur les difficultés actuelles de voter les budgets chez VNF et au national. Ceci, laisse planer des inquiétudes sur les futures modernisations et organisations, des réajustements importants seront inévitables.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus CFDT au CSAL

La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre.